

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Du 22 octobre 2021

Le 22 octobre 2021 à 18 heures, les membres de l'association « A Punta Bunifazinca » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à Sainte-Lucie de Porto-Vecchio dans la salle des mariages de la mairie.

L'Assemblée Générale est dirigée par *Jean-José CORONA*, président de l'association, en qualité de président de séance, *Lisa BARTOLI* vice-présidente de l'association, *Régine GARRIC*, secrétaire de l'association, *Philippe EVRARD*, trésorier de l'association (secrétaire de séance), assistés par *Nathalie GERONIMI* (Secrétaire-adjoint), *Eliane BERNARD* et *Patrice RUCHON* (Trésoriers-adjoints).

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents et représentés qui laisse apparaître 29 (vingt-neuf) membres présents et 25 (vingt-cinq) représentés, soit 54 (cinquante-quatre) membres présents et représentés sur 133 (cent trente-trois) à jour de cotisation. Les statuts de l'association n'imposant aucun quorum, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Antérieurement à la séance, il a été transmis aux présents, par messagerie électronique ou courrier postal, la convocation donnant l'ordre du jour et indiquant les différents points abordés (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier de l'exercice passé, les principaux projets, le budget de l'exercice futur et les cotisations 2021 - 2022).

Le Président rappelle aux participants que l'Assemblée Générale est appelée à statuer selon l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité du Secrétaire
- Rapport financier du Trésorier
- Approbation rapports 2020-2021 et budget 2021-2022
- Cotisations 2021-2022
- Points divers

Il expose ensuite les principaux points de son rapport moral avec un rappel de l'objet de l'association et des valeurs auxquelles elle souscrit, une synthèse des actions de l'association au cours de l'exercice 2021, le point sur les adhérents et les bénévoles et les perspectives envisagées pour l'avenir. Il évoque en particulier l'amélioration de nos relations avec les collectivités locales, territoriales et l'ONF qui permet d'envisager une validation de nos sentiers avec l'insertion de certains d'entre eux au PTIPR (Plan Territorial des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) et de collaborer sur des projets patrimoniaux ou environnementaux intéressant la vallée.

Il remercie ensuite les adhérents et bénévoles qui ont permis la réalisation des nombreuses actions de l'association durant l'exercice 2020-2021 : 29 operati officielles + 9 operati officieuses (avec en moyenne 14,5 participants), opérations environnement avec nettoyage du Cavu, partenariat événements variés, etc.,,

Il adresse aussi ses remerciements aux donateurs qui ont soutenu l'association durant cette année par leur participation financière et/ou matérielle (Lion's Club, Domaine de Granajolo, ...).

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

Il est ensuite procédé à l'exposé du rapport d'activités de l'exercice 2020 – 2021 et des projets planifiés pour le prochain exercice :

- Activités administratives : partagées entre la Secrétaire et le Trésorier (réunions et AG, convocations, [site Internet](#) et [page Facebook](#), adhésions et cotisations, collectivités et partenaires, ...)
- Sentiers de basse vallée :
 - Création du *sentier RD du Cavu (PR3bis)* symétrique du sentier Ponti di Marionu (PR3) en RG : pour le moment, non officialisé et sans panneaux et balises
 - Entretiens multiples : I Carburnari, PR2, PR3 (+ marches au pont de Marionu), PR4, PR5, PR6 passés en revue dans leur presque totalité
- Chemins de haute et moyenne vallée :
 - Achèvement restauration *Carciara amont (HR22)* de la brèche aux caseddi d'Aragali
 - Création *Carciara supérieur (HR23 ?)* des caseddi au GR20 sous Paliri : non officialisé et à figoler
 - Entretiens multiples : *Carciara aval (HR21)* en entier, *Finicione RD (HR12)* et *chemin de Paliri (HR31)* partiellement, *pistes RD et RG de la Sainte-Lucie* complètement
- Actions Environnement :
 - Nettoyage du *Cavu et de ses accès* le 04/10/2020 avec 50 bénévoles
- Actions Evénements :
 - Assistance à Altore pour organisation *Trail du Cavu du 20/06/2021*
 - Association aux *Virades de l'Espoir 2021* avec randonnées accompagnées pour 80 marcheurs en vallée du Cavu le 26/09/2021
- Projets 2021 – 2022 :
 - *Operations basse/moyenne vallée* :
 - Entretiens *PR7* et *PR5* (avec marches sur Fugulina et Cinaghja)
 - Réfections pistes, en particulier *piste de Mela/Lora* (autorisation commune/CDC)
 - Révision tracé *I Scarpi (PR1)* : en discussion commune + propriétaires privés
 - Actions patrimoniales : *hameau de Lora*, *chapelle de San Martinu*, *bergerie de Mela*
 - Exploration pour *sentier en RG de la Sainte-Lucie* de Lora au pont de Marionu
 - Divers : fontaine de Funtanedda, mimosas de Lora, charte balises/panneaux homogènes avec commune/CDC (PTIPR)
 - *Operations haute vallée* :
 - Entretiens : fin *Finicione RD (HR12)*, sécurisation traversée sur arbre *Carciara amont (HR22)*
 - Restaurations : fin *Carciara sup. (HR23)*, *crêtes de Luviu (HR41?)* en prolongement du PR7
 - Patrimoine : exploration Luviu – Castedduccu avec hameaux de *Biancareddu* et *Rimita* (?)

Pour plus de détails sur les différents points ci-dessus, se référer au [document copie de la présentation](#) faite au cours de la séance et joint à ce PV lors de l'envoi aux adhérents.

C'est ensuite au tour du rapport financier d'être exposé :

- **Gestion 2020 – 2021** :
 - Recettes : **5.491 €** dont 3.060 € de cotisations, 354 € de dons et 1.244 € de ventes de dépliants et divers
 - Dépenses : **6.883 €** dont 3.625 € d'achats/entretien d'équipements de démaquisage (2 débroussailleuses + outils) et de balisage, 360 € de réparations d'outillage et 486 € de frais de publications
 - Résultat : - **1.392 €**

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

- **A noter** : l'opération d'achat de tee-shirts marqués au logo APB non encore soldée et provisoirement déficitaire de 292 €. En attente des règlements des adhérents n'ayant pas encore retiré leur tee-shirts commandés.
- **Compte courant bancaire au 30/09/2021** :
 - + **8.711 €**
- **Budget 2021 – 2022** (hors éventuelles subventions) :
 - Recettes : **6.000 €** dont 3.000 € de cotisations et 3.000 € de dons et recettes diverses
 - Dépenses : **6.000 €** dont 3.500 € d'achats d'outils et 500 € de frais d'impression et publications
 - Résultat : **0 €**

Il est alors mis successivement aux voix de l'Assemblée Générale les délibérations suivantes :

1ère délibération : L'Assemblée Générale prend acte des rapports présentés pour l'exercice 2020 – 2021 (rapport moral, rapport d'activité, rapport financier) et approuve ceux-ci.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

2ème délibération : L'Assemblée Générale prend acte du projet de budget présenté pour l'exercice 2021 – 2022 et approuve celui-ci.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Examen est ensuite fait du niveau de cotisations pour l'exercice 2021-2022 :

- Proposition du Conseil d'Administration de conserver le montant en cours des cotisations de l'association

Cette proposition est mise aux voix par la délibération suivante:

3ème délibération : L'Assemblée Générale décide que le montant des cotisations pour 2021 - 2022 est conservé à **20 €** pour les membres actifs et d'honneur et à **30 € minimum** pour les membres bienfaiteurs.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Associu « A Punta Bunifazinca »

20144 – SAINTE-LUCIE DE PORTO-VECCHIO

L'Assemblée passe ensuite à l'examen des points divers ne donnant pas lieu à vote.

Quelques points divers complémentaires sont ainsi abordés :

- Vincent Lucchinacci (élu commune de Zonza et adhérent APB) prend la parole pour répondre à diverses préoccupations exprimées durant les exposés précédents concernant la commune et ses relations avec APB : mise au PTIPR de quatre sentiers de basse vallée (*Carbunari, PR2, PR3 et PR6*), commissions extra-municipales de la vallée du Cavu et du Patrimoine avec participation APB, passerelle du Cavu, etc...
- En particulier, il précise les points suivants :
 - Remerciements aux membres de l'association pour le travail effectué : chemins, patrimoine, force de propositions et d'actions, implication
 - I Scarpi : les plaintes des habitants de Taddu Russu concernant le stationnement de nombreux véhicules au départ du sentier obligent à modifier le tracé => faire une proposition de trace à Lisa Bartoli
 - PR3 bis : bien que ce sentier passe sur des terrains privés, la forte fréquentation oblige à le baliser (ainsi que des descentes vers le Cavu pour que la navette puisse déposer les promeneurs qui le souhaitent) et à mettre des panneaux
 - Charte de balisage attendue des autorités : APB souhaite conserver le balisage jaune actuel en ajoutant les informations qui seront demandées
 - La municipalité ne souhaite pas ouvrir de nouveaux chemins en moyenne vallée (Lora, San Martinu)
 - Concession de Pascal Fresi : Rosette a vendu ses chèvres aux Battesti. La municipalité ne souhaite pas renouveler la concession dans la basse vallée. Une autre concession sera déterminée lorsque les acheteurs des chèvres auront le statut d'éleveur (horizon 2023).

Plus personne ne demandant la parole, le Président met fin à la séance en remerciant les participants de leur présence et de leur aide et en les invitant à participer à un apéritif sponsorisé par l'association.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal de cette Assemblée Générale, tenue ce jour Vendredi 22 octobre 2021, signé par le Président et la Secrétaire.

Jean-José CORONA
Président



Régine GARRIC
Secrétaire

